

Commune de CHAVANNES

CONSEIL MUNICIPAL DU 20 octobre 2022 à 20h30

L'an deux mil vingt-deux et le 20 octobre à 20h30 s'est réuni dans la salle de la mairie, le conseil municipal de la commune de Chavannes sous la présidence de M Jacques POCHON, maire.

Etaient présents : M Jacques Pochon, M Christian Colombet, Mme Pascale Bonnet, M Sylvain Reboulet, M Stéphane Gonthier, M Damien Bogiraud, Mme Déborah Garcia, Mme Emmanuelle Mathon, M Lionel Melquiond, M Loïc Perrier, Mme Aurélie Pral, M Guillaume Tattu.

Etaient excusés : M David Bernard (pouvoir donné à M. Reboulet), Mme Malaurie Feydet (pouvoir donné à Mme Garcia), Mme Stéphanie Palué-Charra (pouvoir donné à M. Pochon)

Etaient absents :

Secrétaire de séance : Mme Pascale Bonnet

Nombre de membres en exercice : 15

Nombre de membres présents : 12

Nombre de votants : 12

Date de convocation : 15/10/2022

I/ APPROBATION DU DERNIER COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL

Approbation du compte rendu du conseil municipal du jeudi 15 septembre 2022 à l'unanimité (15)

II/ AFFAIRES SOUMISES A DELIBERATION

- **D2022/41 : Eclairage public, horaires d'extinction en milieu de nuit**

Un dérèglement s'est produit il y a plusieurs mois sur le réseau central (poste commande dans le transformateur de la place du café). Il s'éclaire le matin à 5h au lieu de 6h auparavant. Il est proposé de demander au SDED de remettre en place l'horaire d'extinction décidé il y a plusieurs années soit de 23h à 6h. Le SDED demande un arrêté pour faire les modifications.

A l'unanimité (15), le conseil municipal décide valide le maintien de l'extinction de l'éclairage public de 23h à 6h.

Une exception sera faite (votée à la majorité (12 pour / 3 contre)) pour le maintien de l'éclairage public dans la nuit du samedi au dimanche au vue de la présence de la discothèque.

- **D2022/42 : Tarifs location salle des fêtes et salle associative**

Pour faire face à l'augmentation des coûts des consommables (fioul et électricité), il est proposé de réhausser nos tarifs de location. Ils n'ont pas été modifiés depuis de nombreuses années (hors prise en compte du nettoyage devenu payant).

Salle des fêtes : ajout de 10€ sur la location (340€ ou lieu de 330€ pour les habitants de la commune) et de 10€ sur le chauffage (60€ au lieu de 50€). Salle des associations : ajout de 5€ pour la location (55€ au lieu de 50€ pour les habitants de Chavannes) et ajout de 4€ pour le chauffage (24€ au lieu de 20€).

Accord du conseil municipal à l'unanimité (15).

III/ AFFAIRES SOUMISE A DECISION DU CONSEIL MUNICIPAL

- **Exercice du droit de préemption :**

La commune est amenée à se prononcer sur l'exercice du droit de préemption concernant un terrain non bâti situé rue du 15 juin 1944, d'une surface de 440m², parcelle A735. Ce terrain est situé en zone U.

Le conseil municipal décide de ne pas exercer son droit de préemption à l'unanimité (15).

La commune est amenée à se prononcer sur l'exercice du droit de préemption concernant un terrain bâti situé rue du 19 mars 1962, d'une surface de 385m², parcelle ZD194. Ce terrain est situé en zone U.

Le conseil municipal décide de ne pas exercer son droit de préemption à l'unanimité (15).

La commune est amenée à se prononcer sur l'exercice du droit de préemption concernant un terrain non bâti situé route de Tain, d'une surface de 1079m², parcelle ZA173. Ce terrain est situé en zone U.

Le conseil municipal décide de ne pas exercer son droit de préemption à l'unanimité (15).

- **Eclairage Public traverse de village Ouest et Sud :**

Éclairage public traverse de village : venue de M. Plait SDED, le mercredi 5 octobre à 15h

En mars dernier, la commune a délégué la compétence Eclairage Public au SDED. Nous l'avons informé que nous avons un projet important de rénovation et sécurisation de la traverse de village. Le SDED nous propose le remplacement des lampes Sodium par des lampes LED sur l'emprise du chantier, sur la route principale du bourg (avec abaissement de la hauteur des mats) et sur les extensions. Changement de la couleur des mats de la traversée principale du village (Route de Tain, Grande rue et Route de Saint Donat). L'estimation se situe entre 47.500€ HT et 61.640€ HT, 60% de ce montant est à la charge de la commune compte tenu de son potentiel financier soit 28.500€ à 36.984€. Les écarts d'estimation concernent les mats de la grande rue centrale (soit conservés avec leur socle et repeints, soit remplacés sur le socle actuel). 25 mats sont concernés dont ceux de la route principale dont 6 nouveaux. Le paiement de cette somme serait étalé sur 3 années (hypothèse 28.500€ ; 2024 : 9.500€ ; 2025 : 8.800€ ; 2026 : 8.800€ et 2027 : 1.240€). La commande de l'étude peut être faite maintenant. Nous aurons ensuite un devis plus précis. Les travaux pourront être réalisés avant les travaux de voirie. Le montant sera à intégrer dans le projet global. Pour rappel, dans le devis initial de Stadia, il avait été prévu la somme de 193.000€ HT (refonte complète du réseau).

A l'unanimité (15), accord du conseil municipal pour lancer l'étude. La commande effective sera effectuée plus tard.

Eclairage de Noël simplifié : Grande rue uniquement, et bâtiments publics (mairie, école et église). Quelques économies d'énergie.

IV/AFFAIRES NON SOUMISES A DELIBERATION

Conseil des maires 21 septembre 2022 : Bilan du SCOT.

Conseil d'agglomération du 21 septembre 2022 : Ordre du jour

DEVELOPPEMENT LOCAL MOBILITES INFRASTRUCTURES NUMERIQUES : Conseil Développement Charte partenariat, Approbation Charte territoire, Requalification friche ITDT Contrat Projet Partenarial d'Aménagement, Transports, Avenant n° 3 convention délégation Région ; ADMINISTRATION GENERALE : Ressources Humaines Modification tableau effectifs ; FINANCES MOYENS GENERAUX PATRIMOINE : Fonds concours commune Chavannes travaux aménagement voirie ; CULTURE : Renouveau convention territoriale Education Arts et Culture (CTEAC) ; RIVIERES GEMAPI : Gestion des inondations de la Veauce et du Merdarioux : déclaration de projet, Programme d'actions protection inondations (PAPI) projet d'avenant ; DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE : ZA Les Maisons Seules Saint-Jean de Muzols Convention délégation maîtrise d'ouvrage, Marché maîtrise d'œuvre Cession foncier ; EAU ASSAINISSEMENT : Travaux renouvellement canalisations eau potable en amiante Tournon sur Rhône, Convention de remboursement commune Margès, Modification statuts Syndicat d'eau potable Crussol-Pays de Vernoux, Avenant prolongation Délégation Service Public gestion station d'épuration Tournon-sur-Rhône, Avenant prolongation Délégation Service Public gestion réseau d'assainissement d'Erôme ; AMENAGEMENT HABITAT : Subventions révision PLU communes Saint-Barthélémy-le-Plain et Vion ; POLITIQUE CONTRACTUELLE : Portage candidature au programme Leader 2023-2027 ; INFORMATIONS : Etablissement d'Accueil du Jeune Enfant bilan rentrée 2022, Ouverture espace ArchiMade, rapport activités 2021.

Conseil d'agglomération du 12 octobre 2022 : Ordre du jour

ADMINISTRATION GENERALE : Délégation au Président Conventions de mise à disposition d'ouvrages, de partage d'usage et de mutualisation de moyens pour les systèmes d'endiguement ; DEVELOPPEMENT LOCAL MOBILITES INFRASTRUCTURES NUMERIQUES : Schéma des mobilités douces, Liaison Tain / Collège Mercuriol-Veaunes : convention de financement avec l'Etat dans le cadre du « fonds mobilités actives » ; ENFANCE JEUNESSE : Accueil de Loisirs Sans Hébergement Avenants pour les conventions relatives à la mise à disposition de locaux, Conventions d'objectifs et moyens avec les gestionnaires d'ALSH du territoire ; FINANCES MOYENS GENERAUX PATRIMOINE : Rapport de la Commission Locale d'Evaluation des Charges Transférées Proposition de révision libre des attributions de compensation, Fonds de concours à la commune de Pailharès, Marché "nettoyage et entretien des bâtiments", Marché gestion parasitaire des rongeurs et insectes rampants dans les locaux d'ARCHE Agglo, Marché « entretien des espaces verts » ; DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE : Convention avec la Région Auvergne-Rhône-Alpes relative aux aides pour les entreprises ; ENVIRONNEMENT TRANSITION ECOLOGIQUE ET ENERGIE-TIQUE : Convention de partenariat pour l'animation des démarches agricoles du SAGE Bas Dauphiné Plaine de Valence ; EAU ASSAINISSEMENT : Marché de sectorisation du réseau d'eau potable à Tournon-sur-Rhône, Rapport sur le prix et la qualité du service (RPQS) ; PERSONNES AGEES PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP : Escale répit Bilan et pérennisation ; INFORMATIONS : Présentation mois des familles

Conseil des Maires du 19 octobre 2022 : Convergence tarifaire eau et assainissement (hausse assainissement de 6.44% annoncée pendant 10 ans), décisions modificatives budgétaires orientations, taxe d'aménagement mesures issues de la loi de finances 2022.

Conseil d'école 20 octobre 2022 : Ordre du jour

Présentation équipe éducative, effectifs, règlement intérieur, plan de continuité pédagogique, comptes OCCE des écoles, PPMS, Vigipirate, travaux et matériels des écoles, école Bren sobriété énergétique et copie couleurs, 1^{er} bilan extension horaire garderie soir, gaspillage alimentaire.

Restauration de l'église : réunion entreprises et architecte, le mercredi 12 octobre à 14h.

Début des travaux le 7 novembre 2022. Eglise fermée au culte pendant 5 mois minimum. Retrait mobilier, objets et vêtements religieux le 5 novembre 2022 (une équipe d'élus et des représentants de la paroisse, rendez-vous à 9h).

Urbanisme : Commission urbanisme, réunion le 29 octobre 2022.

Demande : Déclaration Préalable DP de Mme Michèle Uzel pour l'érection d'un mur de clôture rue du 15 juin 1944. DP de M. André Perollier pour la pose d'un mini « tracker » solaire chemin de l'étang. DP de M. Hubert Marze pour l'érection d'un mur de clôture rue du 15 juin 1944 et allée arrière école.

Accord : Permis de Construire PC de M. Delmer Alain et Mme Beuvin Loriane pour la construction d'une maison rue du 15 juin 1944. PC de M. Oriol Maurice pour la construction d'une maison route de Tain.

Lotissement les Moissons : réunion des propriétaires pour faire le point sur l'accès, le 2 novembre à 19h, en mairie.

Abri ombrière place du complexe sportif :

Rencontre d'Energie Rhône Vallée, structure liée au SDED pour recueillir un premier diagnostic de la situation et des conseils, le mercredi 26 octobre à 14h.

Vente du ténement Bar Restaurant Dancing :

Rencontre de M. Max Reynaud, propriétaire du ténement, le 24 septembre. Explication de la position communale.

Traverse de village entrée Ouest, rue l'ancienne Mairie, place du café et de l'ancienne mairie :

Point sur le projet, rendez-vous le 19 octobre à 14h.

Préfecture de la Drôme : rencontre SG finances communales, le vendredi 14 octobre à 14h. A l'étude : renégociation prêt CDC nouvelle école et mise à jour des bases locatives anormalement basses.

Divers :

Achat de panneaux « Danger chaussée déformée » pour le chemin de Conring.

Enquête publique aménagement de la RD67 de Chavannes à Saint Donat : réception des conclusions de l'enquête.

Enquête publique protection des bourgs de Marsaz, Chavannes et Curson contre les inondations provoquées par le Merdarioux et la Veauce : réception des conclusions de l'enquête.

Commission Communication : le lundi 24 octobre à 18h30. Préparation du journal communal du nouvel an

Signature délégation compétence éclairage public Territoire énergie SDED, 2 novembre à 14h.

Cérémonie du 11 novembre à 11h devant le monument aux morts.

Repas des aînés le vendredi 11 novembre, rendez-vous à 12h à la salle des fêtes.

Bibliothèque Chavannes : spectacle « Un petit bout de papier » samedi 26 novembre 10h30, pour parents et enfants de 9 mois à 5 ans.

Vœux du conseil municipal le samedi 7 janvier 2023 à 18h.

